

qui est en cours, il conviendrait de revoir les mesures qui entravent l'efficience des marchés financiers et l'offre de capitaux d'investissement à risques. La mise en oeuvre d'une politique de la concurrence cohérente et vigoureuse peut non seulement améliorer l'efficience des marchés pour les produits existants mais peut aussi faire baisser les barrières à l'entrée qui entravent l'accès à de nouvelles lignes de production d'avenir. Il faudrait aussi s'employer en priorité à réduire les barrières à la sortie qui empêchent le retrait des ressources affectées à des activités qui ne sont plus viables, en mettant par exemple au point des procédures appropriées de faillite et de liquidation. Il faudrait que les mesures d'ajustement soient autant que possible appliquées de manière horizontale et non discriminatoire ; toutefois, lorsque des mesures spécifiquement axées sur des activités déterminées s'avèrent nécessaires, il faut éviter qu'elles aboutissent à soutenir les producteurs les moins efficaces au détriment d'entreprises et d'activités plus prometteuses.

- Les Gouvernements devraient agir sans tarder pour démanteler les mesures qui aggravent les pressions inflationnistes. L'action gouvernementale devrait être conçue de façon à limiter dans toute la mesure possible ce qui peut réduire l'offre concurrentielle de produits provenant des sources les moins coûteuses sur les marchés intérieurs. La croissance de la demande se raffermissant, il faut aussi veiller à ce que les mesures prises par les pouvoirs publics n'exacerbent les risques d'augmentations de salaires excessives. Les restrictions quantitatives aux importations, la limitation volontaire des exportations, les arrangements de partage des marchés et les autres dérogations qui affectent la situation concurrentielle normale, devraient faire l'objet d'un examen minutieux.
- Lorsqu'ils mettent au point leurs politiques d'aide, les gouvernements devraient tenir compte du risque de répercussions internationales défavorables. Afin d'éviter le cercle vicieux des surenchères -- chaque pays s'efforçant d'égaliser ou de neutraliser l'aide fournie par les autres -- les pouvoirs publics devraient veiller à ce que les bénéficiaires ne puissent, en se servant de l'aide en question, acquérir un avantage économiquement injustifié sur les marchés mondiaux. En ce qui concerne les mesures prises par les pouvoirs publics sur le plan intérieur, on devrait donc s'inspirer de la nécessité de veiller à ce que l'affectation des ressources, non seulement au plan national, mais aussi au plan international, respecte des préoccupations d'efficacité à moyen terme, à ce que les pays évitent le plus possible de faire retomber sur d'autres la charge de l'ajustement, en particulier lorsqu'il s'agit de problèmes d'emploi, et à ce que, de façon plus générale, dans ses objectifs comme dans sa mise en oeuvre, l'action des gouvernements soit compatible avec une économie internationale concurrentielle et avec le maintien d'un système ouvert d'échanges, d'investissement et de paiements.

3. Reconnaissant que de nombreux conflits économiques entre pays trouvent leur origine dans des problèmes et des actions qui se situent à l'échelon national, les Délégués ont exprimé l'opinion que le climat de compréhension internationale pourrait être amélioré si les gouvernements, lorsqu'ils